

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 07: Glion voie rapide

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMISSIONS DES NORMES - INVITATION À LA COLLABORATION

Les commissions des normes élaborent et tiennent à jour les normes de la **sia**. Les quelques 180 commissions et leurs membres contribuent à défendre et à étendre la bonne renommée de la **sia** dans le domaine des normes. La participation à une commission offre une possibilité remarquable de discuter, d'approfondir ou de transmettre les compétences spécialisées acquises. En coopérant dans des commissions paritaires composées de concepteurs, de maîtres de l'ouvrage et d'entrepreneurs, il est possible de préserver ses propres intérêts dans la normalisation, de discuter de l'évolution future de l'élaboration des normes de construction en Suisse et de l'influence de la normalisation européenne sur la normalisation en Suisse et de se profiler en tant qu'expert. Les membres des commissions sont par ailleurs mentionnés à la dernière page de la norme.

La **sia** n'indemnise pas le travail en commission (bénévolat), seuls les frais étant remboursés. Les non-membres ont également la possibilité de collaborer au sein des commissions. Lors de la distribution des sièges, le ressort Normes et Règlements est attentif, dans la mesure du possible, à ce que toutes les classes d'âge, les régions et les professions soient représentées. Au cours des séances, chaque membre peut s'exprimer dans sa langue maternelle, mais doit être capable de suivre une discussion tenue en allemand ou en français.

Afin d'élargir la base et d'augmenter les chances des plus jeunes membres d'avancer dans ce domaine intéressant, le ressort Normes et Règlements publie désormais, deux fois par année, la liste des postes vacants dans les commissions, ceci dans nos revues spécialisées

TRACÉS et *tec21* ainsi que sur Internet sous www.sia.ch/volontariat. Cette liste sera régulièrement mise à jour sur Internet et les abonnés seront informés automatiquement par e-mail dès qu'un poste vacant est publié sur Internet. Les personnes intéressées à l'un des postes peuvent s'annoncer par e-mail (n-o@sia.ch), au n° de tél. 044 283 15 15 ou directement auprès du collaborateur responsable mentionné sur le site Internet.

Des postes sont actuellement à pourvoir dans les commissions suivantes :

- Commission sectorielle bâtiment
- Protection contre la lumière en plein air
- Exploitation forestière

- SIA 262 Construction en béton
- SIA 266 Construction en maçonnerie
- SIA 271 Etanchéité des bâtiments
- SIA 274 Etanchéité des joints dans la construction
- SIA 343 Portes
- SIA 384 Installations de chauffage
- SIA 385 Alimentation du bâtiment en eau chaude
- SIA 414 Tolérances dimensionnelles dans la construction

La liste détaillée des postes vacants au sein des commissions peut être consultée sur www.sia.ch/volontariat.

Dr Markus Gehri,
secrétariat général SIA





Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

**Vous fait gagner de l'argent dès le premier kilomètre.
Opel Vivaro avec Fr. 1'500.- de prime de reprise.***



 3 ans ou 100'000 km
service gratuit et
réparations gratuites.

Vivaro, dès Fr. 26'950.- (1.9 CDTI)

* Valable à la conclusion du contrat entre le 15 mars et le 15 mai 2005. www.opel.ch